



DECRET D/2023/ 0097 /PRG/CNRD/SGG
PORTANT NOMINATION D'UN HAUT CADRE AU MINISTERE DES
TRANSPORTS

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la Loi L/2018/N°025/AN du 03 juillet 2018, portant organisation générale de l'Administration Publique ;
- Vu** la Loi L/2019/N°027/AN du 07 Juin 2019, portant Statut Général des Agents de l'Etat ;
- Vu** l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021, portant prorogation des Lois Nationales, Traités, Conventions et Accords Internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021, continuant à produire leur plein et entier effet ;
- Vu** le Décret D/2022/387/PRG/CNRD/SGG/ du 20 août 2022, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2022/548/PRG/CNRD/SGG/ du 18 Novembre 2022, portant structure du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2022/549/PRG/CNRD/SGG/ du 18 Novembre 2022, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret D/2022/0576/PRG/CNRD/SGG du 11 Décembre 2022, Portant Attributions, Organisation du Ministère des Transports ;
- Vu** Le Communiqué n° 01/2021/PRG/CNRD/ du 05 septembre 2021, portant prise effective du pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;



DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Sékou Oumar THIAM, précédemment Conseiller Chargé des Questions de Transports Aériens et de la Météorologie est nommé Directeur Général de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile (AGAC) en remplacement de Monsieur Mohamed Kobélé KEITA.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le

07 AVR 2023



Colonel Mamadi DOUMBOUYA

